

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MAI 2023

DELIBERATION 2023_060

Objet : Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Cassel Cyclisme Organisation pour l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route en 2023

Séance du seize mai deux mille vingt trois à dix-huit heures.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA - Pierre GRANDGENEVRE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Jacques NUNS - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEU - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Rebecca ELSENS - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Albert PIETERSOONE (Suppléant) - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DUBREU - Frédéric JUDE - Bertrand CREPIN - César STORET - Marie-Madeleine CAMPAGNE - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Jean-Pierre BATAILLE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Pierre-Louis RUYANT - Cindy SCHRAEN - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (17)

Arnaud DEVILLEZ à Sophie SPATOLA - Gaëlle LEFEVRE à Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS à Antony GAUTIER - Marjorie VANDENBERGHE à Pierre GRANDGENEVRE - Maxime DEPLANCKE à César STORET - Serge LACONTE à Francis AMPEN - Antoine VERMEULEN à Jérôme DARQUES - Jean-Pierre BAILLEUL à Valentin BELLEVAL - Gaël DUHAMEL à Michel DUHOO - Céline SAUZEAU à Philippe GRIMBER - Sophie ANDRE à Audrey SCHERRIER - Catherine DEPELCHIN à Didier TIBERGHIEU - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET - Carole DELAIRE à Laurence BARROIS - Céline INGELAERE à Jean-Pierre BATAILLE - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Eric SMAL à Joël DEVOS

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 79

Secrétaire de séance : Bernard DENTENER

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL


**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MAI 2023

DELIBERATION 2023_060

Objet : Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Cassel Cyclisme Organisation pour l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route en 2023

Considérant la délibération 2021/150 du 23 novembre 2021 portant sur la candidature de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure pour l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route 2023 ;

Considérant la convention signée entre la Fédération Française de Cyclisme (FFC), la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC), la CCFI et l'association Cassel Cyclisme Organisation (CCO) ;

Considérant la délibération 2022/031 du 15 mars 2022 portant l'attribution d'une subvention de 61 000 euros à l'association Cassel Cyclisme Organisation pour l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route en 2023 ;

Considérant la délibération 2022/130 du 15 novembre 2022 portant sur le versement anticipé de la subvention 2023 de 61 000 euros à l'association Cassel Cyclisme Organisation pour l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route en 2023 ;

Considérant la délibération du 4 avril 2023 portant adoption du budget primitif de la CCFI concernant l'année 2023 ;

L'association Cassel Cyclisme Organisation a sollicité la CCFI, la Ville de Cassel et la Ville d'Hazebrouck afin de se porter candidate à l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route de 2023 (du 22 au 25 juin 2023).

Le 6 janvier 2022, la Fédération Française de Cyclisme sur Route a attribué l'organisation de ces championnats aux communes d'Hazebrouck et de Cassel.

Afin de mener à bien cet événement et le déroulement de la manifestation, l'association a sollicité et bénéficié de la participation financière de la CCFI à hauteur de 122 000 euros.

Le coût prévisionnel total de la manifestation est estimé à 650 208 euros HT soit 804 900 euros TTC.

La participation financière publique totale sollicitée est de 342 000 euros avec :

- 30 000 euros auprès de la ville de Cassel ;
- 30 000 euros auprès de la ville d'Hazebrouck ;
- 80 000 euros auprès du Département du Nord ;
- 50 000 euros de la Région Hauts-de-France.

Lors de sa séance plénière du 31 janvier 2023, la Région Hauts-de-France a décidé d'attribuer une subvention de 50 000 euros à l'association CCO (Référence délibération Région n°2023.00014 du 31 janvier 2023). La subvention prévisionnelle initiale envisagée avait été estimée à 80 000 euros. Étant collectivité garante de l'événement, via la convention avec la FFC et afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération, le CCFI doit apporter une subvention complémentaire de 30 000 euros.

Il vous est proposé :

- d'attribuer à l'association Cassel Cyclisme Organisation une subvention complémentaire de 30 000 euros au titre du budget 2023 de la CCFI dans la perspective de l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route en juin 2023.

Vote :

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 16 mai 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Bernard DENTENER



Le Président

Valentin BELLEVAL

